



ma propriétaire veut m'expulsion pour un mois de loyer de retard

Par **virginie**, le **08/03/2012** à **16:19**

Bonjour,

je suis locataire d'une maison, je n'ai pu régler le loyer du mois fevrier et ma propriétaire veut m'expulser dans un delais de 2 mois. J'ai essayé un accord avec elle entre autre faire les apl pour avoir moins a payer et me faire rembourser les 3 mois ou j'avais deja droit au apl, elle refuse de le faire ou de faire un plan d'épurement de la dette. A t'elle le droit de faire ca et quel recours j'ai droit, je précise que j'ai deux enfants de moins de 3 ans a la maison je peux pas me retrouver a la rue :(??? Aidez moi s'il vous plaie ! Merci d'avance

Par **amajuris**, le **08/03/2012** à **16:55**

bjr,

seule une décision d'un tribunal peut décider de votre expulsion; votre propriétaire n'a pas le droit de vous expulser de cette façon;
vous pouvez contacter l' ADIL de votre domicile;
Cdt

Par **virginie**, le **08/03/2012** à **17:05**

ADIL ? Cest quoi ? Moi je voudrai juste rembourser au plus vite sans passer par des procedures que faire si elle refuse tout arrangement ? et surtout a t'elle le droit de refuser ses

arrangements?

Par **Marion2**, le **08/03/2012** à **17:29**

Bonjour,

l'ADIL est une Association composée de juristes spécialisés dans le logement.
Leur intervention est gratuite. Voici les coordonnées téléphoniques que j'ai trouvées au plus près de chez vous (rien en Ariège) :

05.65.73.18.00 et 05 .34.31.23.31

Téléphonez, ils vous aideront dans vos démarches vis-à-vis de votre propriétaire.

Cordialement.

Par **virginie**, le **08/03/2012** à **17:37**

Merci beaucoup pour vos réponses , je vais faire le nécessaire !